

ÎLE - DU - PRINCE - ÉDOUARD



DISCOURS DU TRÔNE

PRONONCÉ PAR SON HONNEUR

J. LÉONCE BERNARD

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA SOIXANTE-DEUXIÈME
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

LE 18 NOVEMBRE 2004

À 15 HEURES

Une orientation claire... Les Insulaires d'abord

*Monsieur le Président,
Membres de l'Assemblée législative,
Mesdames et Messieurs,*

Je suis ravi de vous accueillir de nouveau ici, dans cette chambre historique, à la deuxième session de la soixante-deuxième assemblée générale.

Au cours de la dernière année, l'Île-du-Prince-Édouard a été marquée par un très grand nombre d'activités et de célébrations.

- Mon gouvernement a proclamé l'année 2004 Année de l'apprentissage et de l'innovation de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette célébration commémore 200 ans d'apprentissage et d'innovation, remontant jusqu'en 1804 lorsque le lieutenant-gouverneur, Edmund Fanning, a réservé 10 lots de canton pour le premier collège dans la province.
- Nous avons célébré en 2004 le 400^e anniversaire de l'Acadie, dans le cadre duquel de nombreuses et merveilleuses manifestations ont été organisées dans la province afin d'en souligner le riche patrimoine acadien.
- L'Île-du-Prince-Édouard demeure une île fort appréciée. Dans un sondage réalisé auprès des lecteurs du *Travel & Leisure Magazine*, la province s'est en effet classée première parmi les îles des États-Unis continentaux et du Canada.
- Il y a déjà près d'un an que les premiers ministres provinciaux se sont réunis à Charlottetown et ont créé le Conseil de la fédération. À titre de premier président de cette institution importante, mon premier ministre a fait preuve d'un leadership significatif.

- Plus tôt ce mois-ci, le Centre des arts de la Confédération a présenté, avec grand succès, la première causerie Symons sur l'état de la confédération canadienne. On a déjà commencé à préparer la causerie de l'an prochain, de sorte à ce que cette manifestation se mue en une étude de l'idéal canadien du point de vue des premiers ministres provinciaux.

Cette année de bouleversements mondiaux a été fort déstabilisante avec, entre autres, la situation au Moyen-Orient et les menaces terroristes constantes. Ce que nous voyons sur nos téléviseurs et lisons dans les journaux sont de brusques rappels à la réalité, une réalité qui nous concerne tous. Nous faisons tous partie du village planétaire.

Il est important de poursuivre nos efforts pour assurer notre avenir en tenant bien compte du fait que nous sommes branchés sur le monde. Même si notre île est petite, le rôle que nous avons à jouer sur l'échiquier mondial est important. Nous constituons un exemple pour le reste du monde dans notre façon de gérer nos précieuses ressources naturelles, d'accorder la priorité à nos collectivités, de veiller à la santé de notre économie et d'assurer la qualité des produits que nous produisons et exportons.

Mon gouvernement s'est engagé à poursuivre sa collaboration avec les Insulaires selon une orientation stratégique sûre qui permettra de renforcer davantage notre économie et reposera principalement sur une population en santé et des collectivités dynamiques.

« Il est important de poursuivre nos efforts pour assurer notre avenir en tenant bien compte du fait que nous sommes branchés sur le monde. »

Progrès et réalisations

Cette année, l'Île-du-Prince-Édouard a connu des progrès économiques, et ce, malgré les difficultés auxquelles nous avons été confrontés à l'échelle nationale et internationale. Mon gouvernement s'est engagé à préserver la vigueur de notre économie et à soutenir la création d'entreprises de sorte à en assurer la croissance.

Nos réalisations sur le plan économique sont nombreuses :

- Nous avons le plus important pourcentage d'activité économique découlant de la production manufacturière de toutes les provinces canadiennes.
- Notre population n'a jamais été aussi nombreuse.
- Le taux d'emploi est à un niveau record.
- Les revenus de la main-d'oeuvre dans la province sont les plus élevés jamais enregistrés.
- En 10 ans, les ventes au détail ont augmenté de 57 p. 100.
- Un nombre record d'Insulaires se font construire une maison; on a en effet atteint le nombre de mises en chantier le plus élevé depuis 1989.

Mon gouvernement s'est engagé à fournir des soins de santé de grande qualité, à favoriser l'innovation et la croissance de même qu'une bonne intendance de l'environnement, et à promouvoir les notions de qualité et de valeur.

Collectivement, nous nous sommes engagés à favoriser l'autosuffisance, l'apprentissage continu, la sécurité dans les collectivités et la santé de la population.

« Collectivement, nous nous sommes engagés à favoriser l'autosuffisance, l'apprentissage continu, la sécurité dans les collectivités et la santé de la population. »

Une orientation claire en matière de soins de santé et de vie saine

Mon gouvernement est convaincu qu'une population en santé constitue la base d'une société productive et empreinte de sollicitude. Les soins de santé demeurent donc notre priorité absolue.

Tout comme les autres provinces canadiennes, l'Île-du-Prince-Édouard doit relever de nombreux défis en matière de soins de santé, et ceux-ci se prolongeront dans l'avenir. La demande grandissante pour ces services est principalement due au vieillissement de la population, au nombre important de cas de maladies chroniques, tels le diabète et le cancer, aux nouvelles technologies et découvertes pharmaceutiques, ainsi qu'à la spécialisation des ressources humaines.

Toutefois, ces difficultés actuelles et à venir sont contrebalancées par des réalisations importantes : au cours de l'année qui vient, mon gouvernement continuera d'améliorer la qualité du système de santé et de services sociaux.

Le recrutement de professionnels de la santé demeure une priorité pour mon gouvernement. Actuellement, la province compte plus d'infirmières et de médecins que jamais, ce qui est directement attribuable à nos efforts constants de recrutement visant à assurer aux Insulaires des services spécialisés de grande qualité.

La Stratégie de recrutement en sciences infirmières et de maintien en poste, à l'origine d'une durée de quatre ans et mise de l'avant par mon gouvernement en 2000, a permis de nombreuses initiatives, dont l'offre de commandite aux étudiants de l'école de sciences infirmières de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, de même que la création de nouveaux postes d'infirmière autorisée. La poursuite de cette stratégie de recrutement et de maintien en poste confirme l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins actuels et à venir de notre système de soins de santé en termes d'infirmières autorisées.

« Au cours de l'année qui vient, mon gouvernement continuera d'améliorer la qualité du système de santé et de services sociaux. »

De même, l'amélioration des services offerts aux médecins demeure une priorité importante de mon gouvernement. La nouvelle entente cadre triennale conclue avec les médecins de l'Île assurera que nous demeurions compétitifs par rapport aux autres régions pour que les gens de l'Île puissent continuer à obtenir des services de santé de qualité. Le gouvernement investira 2,1 millions de dollars additionnels s'échelonnant sur une période de trois ans, ce qui favorisera une plus grande réussite des efforts de recrutement et de maintien en poste des médecins.

Le nouvel hôpital du comté de Prince, construit au coût de 55 millions de dollars, est en activité depuis le printemps et fournit aux résidants de Prince-Est, de même qu'au reste des Insulaires, des soins de santé à l'aide de technologies ultramodernes. De pair avec les autres hôpitaux de l'Île, l'hôpital du comté de Prince fait partie intégrante de notre système de soins de santé.

Le Centre élargi de traitement du cancer de l'Î.-P.-É. continue de bénéficier aux Insulaires, puisque 95 p. 100 des Insulaires atteints du cancer peuvent maintenant recevoir des traitements sans quitter la province.

Mon gouvernement maintient son engagement envers la prestation de soins de santé de qualité dans les régions rurales. Nos hôpitaux communautaires jouent un rôle primordial et demeurent l'une de nos principales priorités. Les collectivités doivent prendre part à la planification de la prestation des soins; ainsi, nous continuerons à accorder une place prépondérante aux consultations dans le processus de planification.

Mon gouvernement reconnaît qu'il faut moderniser l'hôpital Queen Elizabeth et, de concert avec les prestataires de soins de santé, il élaborera un plan détaillé lui permettant d'assurer pour l'avenir la prestation de soins de santé efficaces et de grande qualité.

Des maladies graves comme le cancer sont un fardeau énorme pour les malades, leur famille et le système de soins de santé. Mon gouvernement a récemment mis de l'avant la Stratégie de lutte contre le cancer. Cette stratégie globale vise à réduire l'incidence du cancer et à améliorer la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes.

« Mon gouvernement maintient son engagement envers la prestation de soins de santé de qualité dans les régions rurales. »

Mon gouvernement, au cours de la session qui s'amorce, déposera un projet de loi s'inscrivant dans la foulée de la *Smoke-Free Places Act*, afin de limiter davantage la vente des produits du tabac et leur accessibilité.

Au cours des quatre dernières années, la Stratégie de développement sain de l'enfant a permis de structurer les efforts du gouvernement afin d'investir dans l'avenir de notre province, donc de nos enfants. Ce qui n'était au départ qu'une stratégie quinquennale s'est transformé en un programme intégré pour le gouvernement et ses partenaires communautaires. Le développement sain de l'enfant demeurera un intérêt majeur pour mon gouvernement, les Insulaires s'étant engagés avec dynamisme à établir des priorités et une orientation axées sur ce qui aide les enfants et a une incidence positive sur leur vie.

Après la première année d'application de la *Child Protection Act*, mon gouvernement est heureux d'annoncer que l'on constate des améliorations directes grâce à des interventions plus ciblées de même qu'un meilleur développement chez les enfants concernés. Afin de soutenir davantage les enfants et les familles à risque, mon gouvernement a renforcé notre capacité à fournir des services d'urgence. Ces investissements viennent appuyer le travail effectué par le personnel de première ligne, les premiers intervenants et les familles.

Un grand nombre d'Insulaires vivent aujourd'hui longtemps et en santé; c'est pourquoi mon gouvernement compte créer un secrétariat du troisième âge voué à la promotion des intérêts des aînés de l'Île grâce à la recherche et à l'élaboration de politiques, de même qu'à diverses réalisations au sein des collectivités.

Afin de mieux comprendre les problèmes que vivent les Insulaires ayant un handicap, mon gouvernement a créé le Comité consultatif ministériel sur les questions touchant les personnes handicapées. Ce comité a entre autres fonctions de donner des conseils au gouvernement alors qu'il décide des priorités, élabore des politiques et instaure des programmes, et d'établir et de maintenir une consultation suivie avec l'ensemble des personnes handicapées.

« Mon gouvernement compte créer un secrétariat du troisième âge voué à la promotion des intérêts des aînés de l'Île. »

Une orientation claire pour l'éducation et l'apprentissage

Mon gouvernement croit que l'éducation est le plus beau cadeau que l'on puisse offrir à nos enfants et que, avec une bonne éducation, les réalisations et contributions individuelles sont illimitées.

Nous comprenons que les Insulaires doivent avoir accès à des possibilités d'apprentissage de grande qualité tout au long de leur vie afin d'atteindre leur plein potentiel et de contribuer pleinement à la société.

Mon gouvernement a prouvé son engagement envers notre système scolaire en augmentant les fonds consacrés à l'éducation de plus de 20 p. 100 au cours des cinq dernières années, ce qui comprend des investissements majeurs dans le nouveau système de maternelle communautaire financé par les deniers publics, qui accueille actuellement plus de 1 400 enfants. Le gouvernement a par ailleurs fait d'autres investissements afin d'accroître le salaire et les avantages sociaux accordés à tous les éducateurs de la petite enfance certifiés.

Mon gouvernement reconnaît le rôle crucial des enseignants dans l'atteinte du plein potentiel d'apprentissage de leurs élèves. Dans le cadre d'une initiative stratégique visant l'amélioration de l'apprentissage par l'investissement dans les premières lignes en éducation, mon gouvernement continue de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement dans les écoles, qui vise maintenant la réduction du nombre d'élèves par classe, l'amélioration du ratio élèves-enseignant et un accès accru aux enseignants spécialisés. Au cours de l'année, six enseignants se sont ajoutés et dix-neuf postes d'enseignement ont été maintenus, alors que, en temps normal, ils auraient été abolis en raison de la baisse des inscriptions.

Mon gouvernement comprend l'importance capitale de la littéracie pour les jeunes enfants. Quand un enfant bénéficie d'une introduction adéquate à l'école et lit bien dès les premières années scolaires, il a plus de chances de réussir à l'école et d'adopter une attitude positive par rapport à l'apprentissage. C'est pourquoi mon gouvernement continuera à investir des sommes importantes dans les programmes de littéracie des jeunes

« Mon gouvernement continue de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement dans les écoles. »

enfants. Cette année, on a embauché une enseignante formatrice et dix autres ont suivi une formation dans le cadre du programme d'intervention préventive en lecture-écriture (Reading Recovery^{MC}).

Mon gouvernement comprend les difficultés que doivent surmonter les commissions scolaires pour s'acquitter des frais d'exploitation grandissant tout en maintenant des normes élevées d'enseignement dans leurs écoles. Pour ce faire, les commissions scolaires recevront un financement supplémentaire de 2,2 millions de dollars cette année, de sorte à remédier à l'escalade des coûts associés à la consommation d'énergie, au transport et aux assurances.

On doit aussi noter que les dépenses annuelles moyennes par élève de la première à la douzième année sont maintenant de 6 738 \$, soit une augmentation de 689 \$ par enfant par rapport à l'an dernier.

Nous devons reconnaître la grande incidence d'un mode de vie sain et actif sur l'aptitude d'un enfant à apprendre et le rôle fondamental que les écoles peuvent jouer dans l'adoption d'un mode de vie sain. La stratégie des milieux scolaires actifs et sains entrera en vigueur l'an prochain; elle vise à inciter les écoles et les collectivités à collaborer afin de promouvoir la saine alimentation et l'activité physique, à prévenir la consommation de drogues et d'alcool et à favoriser l'engagement des jeunes Insulaires envers leur collectivité. Mon gouvernement appuiera cette stratégie en s'attardant aux types de collations qui sont actuellement offertes dans nos écoles afin d'y promouvoir les choix santé.

Mon gouvernement comprend que l'Île-du-Prince-Édouard a plus que jamais besoin de travailleurs spécialisés, et c'est pourquoi il a augmenté son financement pour les études postsecondaires de plus de 57 p. 100 au cours des cinq dernières années. Nous sommes d'ailleurs fiers des excellents progrès réalisés à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et au collège Holland dans la préparation des Insulaires aux nouvelles réalités du marché du travail grâce à des possibilités d'apprentissage postsecondaire exceptionnelles, ici, dans l'Île.

On compte un nombre inégalé d'inscriptions à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. L'important *Campus-Renewal Program* est maintenant bien entamé. Il y a actuellement un centre pour étudiants, de même que des installations sportives et récréatives. Les travaux de construction d'une

« Mon gouvernement a augmenté son financement pour les études postsecondaires de plus de 57 p. 100 au cours des cinq dernières années. »

nouvelle résidence pour étudiants ont débuté cet automne, et on est prêt à procéder à l'agrandissement du Collège vétérinaire de l'Atlantique, au coût de 30 millions de dollars, en 2005. Mon gouvernement continuera de soutenir l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en augmentant son financement d'exploitation, de même qu'en versant 25 millions de dollars dans le cadre de sa campagne de mobilisation de fonds.

Le nombre d'inscriptions au collège Holland continue d'augmenter, et mon gouvernement continue de soutenir cette croissance en augmentant le financement d'exploitation du Collège de 750 000 \$, en plus de nouveaux investissements de 8,5 millions pour son Justice Institute et de 3,5 millions pour son Marine Centre.

Par ailleurs, mon gouvernement aide directement les étudiants à défrayer les coûts de leurs études postsecondaires. L'an dernier, 7,9 millions de dollars ont été versés en aide financière, soit 36 p. 100 de plus que l'année précédente. Quelque 2 250 étudiants à temps plein ont bénéficié de cette somme par l'intermédiaire du Programme de prêts aux étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement continuera de travailler avec ses partenaires au sein du Conseil des ministres de l'Éducation afin de presser le gouvernement fédéral de reconnaître ses responsabilités et ainsi d'aider les étudiants à réduire et à gérer leur endettement, de même que les provinces à améliorer l'accès à un enseignement postsecondaire abordable et de grande qualité.

Mon gouvernement agit afin de répondre aux besoins changeants du marché et à la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés. On offre davantage de cours liés aux métiers dans les écoles secondaires et les élèves bénéficient de services d'orientation professionnelle, afin de les aider à étudier certaines possibilités dans les métiers. On a créé des conseils des métiers de sorte à réunir employeurs et formateurs pour qu'ils étudient conjointement l'offre et la demande dans les métiers et qu'ils mettent au point une stratégie qui orientera la formation professionnelle à l'Île-du-Prince-Édouard.

« On offre davantage de cours liés aux métiers dans les écoles secondaires et les élèves bénéficient de services d'orientation professionnelle, afin de les aider à étudier certaines possibilités dans les métiers. »

Une orientation claire en termes de croissance et de prospérité

L'Île-du-Prince-Édouard emploie un nombre record de travailleurs. Il y a par ailleurs un plus grand nombre de possibilités d'emploi dans une gamme grandissante d'industries. Résultante directe d'un milieu de nature entrepreneuriale et d'une culture favorisant les études supérieures, le nombre de possibilités d'emploi devrait continuer de croître.

L'économie provinciale est sur une lancée... mais il reste encore beaucoup à faire.

Mon gouvernement a mis au point un audacieux programme de réduction de taxes, qu'il présentera bientôt. Ce programme stimulera la croissance économique en remédiant à des problèmes structurels fondamentaux au sein de l'économie insulaire.

Ce nouveau programme dénote une approche progressiste par rapport au développement commercial, qui donnera à mon ministre du Développement et de la Technologie des outils supplémentaires pour continuer à renforcer l'économie de la province.

Quatre autres mesures importantes seront prises, dont une réduction des taxes des entreprises pour la création de produits et services novateurs, ainsi que l'augmentation de l'actuel crédit d'impôt à l'investissement pour les sociétés manufacturières et de transformation qui investissent dans des technologies ultramodernes.

On introduira par ailleurs deux réductions à l'impôt sur le revenu des particuliers : l'une favorisant l'investissement des Insulaires dans des entreprises d'ici, l'autre aidant les entreprises à attirer des travailleurs qui disposent de compétences que les Insulaires n'ont pas encore acquises.

Ces quatre points prendront la forme d'un programme de réduction de l'impôt, mais, pour l'heure, les discussions avec le gouvernement du Canada relativement à la mise en œuvre de ces mesures sous forme de crédits d'impôt se poursuivent.

« Mon gouvernement a mis au point un audacieux programme de réduction de taxes, qu'il présentera bientôt. Ce programme stimulera la croissance économique en remédiant à des problèmes structurels fondamentaux au sein de l'économie insulaire. »

Les investissements de mon gouvernement dans la croissance économique portent leurs fruits.

Vendredi dernier, on a inauguré des travaux évalués à 18 millions de dollars pour l'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du Conseil national de recherches du Canada, sur le campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette initiative vient confirmer l'objectif de mon gouvernement, qui est de faire de la province le centre bioscientifique par excellence au pays.

En plus d'attirer à l'Île-du-Prince-Édouard des chercheurs de renommée internationale et de doter la province d'un équipement et d'une infrastructure ultramodernes, cet institut s'avère un audacieux modèle de partenariat de recherche, puisqu'il va au-delà du simple partage de l'espace et de l'équipement. Au sein de cet institut, des chercheurs universitaires, gouvernementaux et issus du secteur privé collaboreront, avec l'objectif commun de favoriser la découverte, l'innovation et la commercialisation afin de remédier à des problèmes criants en matière de soins de santé.

Dans l'esprit de cette culture d'innovation, mon gouvernement a appuyé l'agrandissement du Centre de technologie alimentaire afin que l'on puisse concevoir de nouvelles technologies d'extraction pour les aliments nutritifs et fonctionnels, ce qui créera de nouvelles possibilités économiques.

Mon gouvernement prend des mesures pour remédier aux défis très concrets associés au vieillissement de la population. On ne peut nier l'évidence : d'ici 2010, il y aura plus d'Insulaires qui prennent leur retraite qu'il y en aura qui feront leur entrée sur le marché du travail. Afin de remédier à ce problème, nous devons explorer de nombreuses possibilités. C'est pourquoi, un secrétariat à la démographie entamera un processus d'identification et d'élimination des obstacles à la croissance démographique. Nous voulons en effet tirer profit des avantages qu'offre la province pour attirer de nouveaux résidents et garder les jeunes dans l'île.

« Un secrétariat à la démographie entamera un processus d'identification et d'élimination des obstacles à la croissance démographique. »

Une orientation claire pour notre industrie

Au cours de la dernière année, mon gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants de notre industrie primaire afin de les aider à remédier aux problèmes et à leur assurer une croissance et un développement durables.

Agriculture

L'industrie insulaire de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue de s'adapter aux marchés internationaux en constante évolution. L'an dernier, en collaboration avec tous les secteurs de l'industrie primaire, mon gouvernement a participé à l'organisation d'un important symposium sur l'avenir de l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard. On a créé un groupe de travail de l'industrie afin de faire le suivi des recommandations formulées au symposium et de proposer de nouvelles idées de croissance et de durabilité.

Cette approche sera fondée sur la transition entre un modèle industrialisé axé sur les denrées à un autre fondé sur la différenciation des produits et l'image de marque, en misant sur l'image bucolique de la province, sur son isolement géographique, son milieu sain et son agriculture familiale.

Les éleveurs bovins de la province ont essuyé des pertes importantes en raison de la crise de l'ESB. Mon gouvernement a d'ores et déjà versé plus de 2,5 millions de dollars pour appuyer les éleveurs dans le cadre des programmes d'indemnisation fédéraux-provinciaux et poursuit son étroite collaboration avec l'industrie pour en assurer l'avenir.

Mon gouvernement a par ailleurs consacré près de 5 millions de dollars à la construction d'un nouvel abattoir, à Albany. Cet abattoir devrait fournir aux éleveurs un nouvel accès aux marchés de même qu'une stabilité accrue. Mon gouvernement souhaite donc féliciter les éleveurs bovins pour le leadership et l'initiative dont ils ont fait preuve dans la création de ces nouvelles installations.

« L'industrie insulaire de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue de s'adapter aux marchés internationaux en constante évolution. »

En collaboration avec les éleveurs porcins, nous explorons toujours diverses possibilités d'activités de transformation du porc dans l'Île, ainsi que des possibilités à valeur ajoutée. On a prolongé le *Hog Bridge Loan Program* afin de compenser les éleveurs pour la faiblesse et l'incertitude des marchés.

Le secteur de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard se remet graduellement des effets de la sécheresse et des maladies sur ses rendements au cours des dernières années. Mon gouvernement continuera de collaborer avec les intervenants du secteur afin d'établir un juste équilibre entre la pomme de terre de semence, la pomme de terre de consommation et la pomme de terre de transformation, de même que de promouvoir de nouveaux marchés et de développer les marchés actuels.

Pour assurer l'avenir de l'agriculture familiale à l'Île-du-Prince-Édouard, il faut aider les gens à prendre une part active dans le secteur. Au moment d'annoncer le *Future Farmer Program*, mon gouvernement s'est engagé à soutenir les nouvelles entreprises en alliant planification commerciale, gestion des risques, perfectionnement des compétences, services-conseils et accès au capital. À ce jour, nous avons reçu plus de 140 demandes dans le cadre de ce programme. Il s'agit d'une étape importante dans l'engagement soutenu de mon gouvernement à renforcer et à revitaliser le secteur agricole et agroalimentaire de la province.

Pêches et aquaculture

La contribution économique du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'Île-du-Prince-Édouard ne cesse de croître. Ce secteur occupe par ailleurs une place bien à lui au sein de notre économie.

La vitalité des pêches dépend d'un bon programme de conservation et d'un accès équitable aux ressources. Mon gouvernement tente d'ailleurs d'obtenir un meilleur accès à diverses espèces afin de favoriser la diversité et de stabiliser le secteur.

Les pêcheurs insulaires ont besoin de l'aide de mon gouvernement pour s'assurer que les décisions prises par le gouvernement du Canada sont justes et dans le meilleur intérêt du secteur. Nous nous engageons donc à respecter le principe d'équité à chaque occasion et avec tous les outils dont nous disposons, y compris les tribunaux.

« Mon gouvernement tente d'ailleurs d'obtenir un meilleur accès à diverses espèces afin de favoriser la diversité et de stabiliser le secteur. »

Au cours de l'année à venir, mon gouvernement étudiera différentes possibilités de développement aquicole de même que l'amélioration de la pêche au homard dans le détroit de Northumberland, en collaboration avec d'autres partenaires du secteur des pêches et de l'aquaculture.

Forêts

Les forêts font partie intégrante de notre île; elles influent sur la vie quotidienne de chaque Insulaire. Ce sont les forêts qui filtrent l'air et l'eau, qui abritent la faune, qui offrent diverses possibilités récréatives et de ressourcement, et qui fournissent la matière première entrant dans la fabrication de nombre de produits de notre quotidien.

« Les forêts font partie intégrante de notre île; elles influent sur la vie quotidienne de chaque Insulaire. »

La récente intégration de la Division des forêts au sein du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts illustre bien l'engagement de mon gouvernement à garder les forêts privées et publiques en bon état, car elles fournissent de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux dans la province.

En réaction aux grands bouleversements qui ont marqué le secteur forestier ces dix dernières années, mon gouvernement a entrepris une révision en profondeur de sa politique en matière de forêts. La politique actuelle date en effet de 1987 et est axée sur la croissance et le développement de l'industrie du bois d'œuvre.

Bien que le bois d'œuvre demeure un créneau important, les forêts sont aussi la source d'autres produits, comme l'if du Canada, et ont une valeur esthétique et récréative, en plus de servir d'habitat à la faune et d'assurer la qualité de l'eau. Dans la foulée de nos réalisations, notre nouvelle politique visera le juste équilibre entre les nombreux bienfaits des ressources forestières et la nécessité d'assurer leur durabilité pour les générations actuelle et à venir. La nouvelle politique forestière sera élaborée en étroite consultation avec tous les Insulaires.

Au cours des prochains mois, mon gouvernement entamera des consultations publiques sur le rôle que devrait jouer le gouvernement relativement aux forêts privées et publiques. On établira ensuite un plan favorisant les forêts saines et durables pour les prochaines décennies.

Tourisme

L'année touristique 2004 n'a pas été facile et l'Île-du-Prince-Édouard a subi les contrecoups de l'anémie du marché des voyages, en partie due à de mauvaises conditions météorologiques, à divers événements internationaux et au prix élevé de l'essence.

Afin de s'assurer que l'Île-du-Prince-Édouard atteint son plein potentiel économique sur le plan touristique, une nouvelle structure de planification est actuellement mise en œuvre. Cette initiative nécessite la création d'un conseil consultatif du tourisme, qui donnera une orientation stratégique à la recherche, à l'élaboration de produits et aux efforts de commercialisation dans le secteur touristique.

Le nouveau conseil sera présidé par des leaders du secteur, et le secteur privé y sera bien représenté, ce qui illustre l'engagement de mon gouvernement à travailler de pair avec le secteur touristique de l'Île.

Afin de stimuler le secteur touristique, nous devons demeurer concurrentiels et soutenir les caractéristiques propres à l'Île. Et, pour être concurrentiels, nous devons continuer à lancer de nouveaux produits en plus de perfectionner ceux déjà offerts.

On travaille actuellement à la création d'un groupe de travail sur le tourisme culturel et patrimonial, qui aura pour mandat de doter la province d'une stratégie en matière de tourisme culturel. Afin de mieux comprendre les choix que font les visiteurs, on travaille à la conception d'un nouveau modèle de recherche qui nous fournira une quantification plus juste et fiable des activités touristiques. Cette initiative permettra à mon gouvernement de recueillir des renseignements et des statistiques durant toute l'année et de quantifier l'incidence réelle du tourisme sur l'économie de la province.

Ces initiatives visent à renforcer le secteur du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard et à confirmer l'excellente réputation de la province comme destination vacances.

« Afin de s'assurer que l'Île-du-Prince-Édouard atteint son plein potentiel économique sur le plan touristique, une nouvelle structure de planification est actuellement mise en œuvre. »

Une orientation claire en termes d'environnement durable

Partout sur le globe, on revient aujourd'hui à l'importance des liens entre l'environnement, la société et l'économie. Les gens demandent que leurs voisins, les entreprises, les collectivités et les gouvernements passent à l'action afin de minimiser l'incidence de leurs activités sur l'environnement.

L'Île-du-Prince-Édouard est bien positionnée pour prendre les mesures nécessaires à une gestion améliorée de l'environnement, et mon gouvernement fera figure d'exemple.

Des normes d'efficacité énergétique sont en vigueur pour les véhicules gouvernementaux neufs ou de remplacement. On a pris des dispositions afin de réduire l'éclairage inutile dans les édifices de l'administration publique, à Charlottetown, ce qui nous a permis d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mon gouvernement a introduit un remboursement de taxes important sur les véhicules hybrides et étudie actuellement la possibilité d'introduire dans son parc automobile davantage de véhicules à carburant de remplacement.

Nous entamerons ensuite une initiative globale d'écologisation du gouvernement. En effet, on effectuera l'inspection de bâtiments pour cerner des façons d'arriver à une consommation plus efficace d'énergie. Les politiques d'approvisionnement seront en outre revues de sorte à établir si l'on peut apporter des changements pour minimiser l'incidence sur l'environnement des produits et services employés par le gouvernement dans le cadre de ses activités.

L'eau est l'une des ressources les plus importantes de l'Île-du-Prince-Édouard. On a investi plus d'un million de dollars au cours des trois dernières années pour protéger notre eau potable. Mon gouvernement a resserré la réglementation sur l'eau et les eaux usées afin de remédier aux sources de contamination les plus courantes. Il est désormais plus facile pour les Insulaires de faire tester leur eau, puisque davantage de services sont offerts dans les bureaux d'Accès Î.-P.-É. et que nos laboratoires

« Mon gouvernement a resserré la réglementation sur l'eau et les eaux usées afin de remédier aux sources de contamination les plus courantes. »

provinciaux d'analyse de l'eau ont obtenu le niveau de certification le plus élevé possible.

Nous entamons maintenant une nouvelle étape dans la protection de nos ressources en eau, en nous intéressant aux bassins hydrographiques. Ceux-ci sont des frontières naturelles. Toutes les activités dans les limites du bassin ont une incidence combinée sur la qualité de l'eau. Donc, la meilleure façon de protéger nos ressources en eau et de les mettre en valeur, c'est de s'intéresser à nos bassins hydrographiques.

Plusieurs groupes communautaires ont déjà adopté le concept de la planification en fonction de bassins hydrographiques. Mon gouvernement continuera de soutenir le travail de ces groupes. On a consolidé le processus de demande de financement et créé le *Watershed Management Fund*, de sorte à ce que l'argent investi soit employé pour le plus grand bénéfice des groupes de bassins hydrographiques et des collectivités.

On a adopté une législation exigeant l'enregistrement public des sites contaminés dans la province. On apportera en outre des modifications aux règlements d'application de l'*Environmental Protection Act* afin de mettre en œuvre ce registre public, qui permettra aux Insulaires de savoir si une propriété a déjà été contaminée.

Au cours de la session, mon gouvernement demandera aux honorables membres de l'Assemblée législative de se pencher sur la question des organismes génétiquement modifiés. Cette question éveille les passions. Nous devons donc nous assurer que notre orientation reflète bien les meilleurs intérêts de l'Île-du-Prince-Édouard à long terme.

L'Île-du-Prince-Édouard est devenue la première province à signer une entente avec le gouvernement du Canada relativement aux initiatives sur les changements climatiques, de sorte à respecter les engagements nationaux et internationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre. Un comité de l'Assemblée législative mène actuellement des consultations provinciales afin de connaître l'opinion des Insulaires sur la Stratégie sur le changement climatique pour l'Île-du-Prince-Édouard. Cette stratégie déterminera les mesures que peut prendre le gouvernement provincial pour favoriser la réduction des gaz à effet de serre et de l'incidence des changements climatiques.

« L'Île-du-Prince-Édouard est devenue la première province à signer une entente avec le gouvernement du Canada relativement aux initiatives sur les changements climatiques, de sorte à respecter les engagements nationaux et internationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre. »

Une orientation claire pour notre avenir énergétique

Mon gouvernement s'est engagé à veiller à ce que les Insulaires aient accès à des sources d'énergie sûres à des tarifs concurrentiels. Depuis trop longtemps, les Insulaires dépendent de l'importation de combustibles fossiles pour produire de l'électricité, chauffer leur foyer et alimenter leurs véhicules. Cette réalité a mis la province dans une position précaire pour ce qui est de la stabilité des prix et de l'approvisionnement en carburant.

La façon dont nous produisons et employons l'énergie a une incidence majeure sur notre environnement. Ainsi, les sources d'énergie renouvelables, comme le vent, l'eau et la biomasse, prennent de plus en plus d'importance.

L'Île-du-Prince-Édouard est un chef de file dans le développement de l'énergie éolienne. L'automne dernier, l'expansion du parc d'éoliennes de North Cape a permis de doubler la capacité de production électrique. L'Île-du-Prince-Édouard produit désormais suffisamment d'énergie éolienne pour alimenter près de 6 500 foyers ou encore répondre à 5 p. 100 des besoins provinciaux en énergie, ce qui en fait la province la plus efficace dans ce domaine au pays.

La Stratégie sur l'énergie renouvelable, lancée en juin dernier par mon gouvernement, mise sur les forces de la province dans le domaine de l'énergie éolienne et explore d'autres avenues, comme les biocarburants. Considérée comme la politique la plus progressiste en Amérique du Nord en matière d'énergie renouvelable, la Stratégie réduira notre dépendance par rapport aux combustibles fossiles polluants et nous procurera une certaine autonomie énergétique.

La *Renewable Energy Act* sera déposée au cours de cette session de l'assemblée générale. Cette loi avant-gardiste accroîtra automatiquement la viabilité des systèmes éoliens communautaires ou coopératifs en permettant l'établissement d'un prix de vente garanti pour l'électricité produite.

« L'Île-du-Prince-Édouard est un chef de file dans le développement de l'énergie éolienne. L'automne dernier, l'expansion du parc d'éoliennes de North Cape a permis de doubler la capacité de production électrique. »

Cette loi permettra par ailleurs une facturation nette. Si des agriculteurs, des exploitants de petite entreprise ou des propriétaires fonciers produisent de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable, ils recevront un crédit équivalent à la pleine valeur au détail de l'électricité qu'ils produisent.

Mon gouvernement admet que la mise en valeur méthodique est un autre facteur important de la réussite du développement de l'énergie éolienne. La *Renewable Energy Act* permettra donc le développement de parcs éoliens à grande échelle dans des sites désignés seulement.

Mon gouvernement poursuivra par ailleurs son travail en partenariat avec les provinces voisines dans le cadre du Forum des ministres de l'énergie de l'Atlantique afin de cerner les possibilités de collaboration régionale dans le secteur de l'énergie afin de répondre aux besoins énergétiques à long terme au sein de la région. Grâce à la coordination et à la collaboration dans la planification de la capacité de production, nous pourrons mieux répondre aux besoins des consommateurs du Canada atlantique.

« *La Renewable Energy Act permettra donc le développement de parcs éoliens à grande échelle dans des sites désignés seulement.* »

Une orientation claire pour créer des collectivités plus fortes

Les collectivités sont au cœur de la culture et de la société insulaires. La force, la fierté et l'engagement qu'offrent ces collectivités demeureront des variables essentielles au développement économique provincial.

Mon gouvernement continuera donc de travailler en étroite collaboration avec les collectivités.

Nous maintiendrons nos investissements dans les collectivités insulaires par l'intermédiaire de l'excellent travail du Bureau provincial de développement des collectivités. Depuis la création du Bureau, notre investissement de 9 millions de dollars dans les collectivités a généré 33 millions de dollars supplémentaires d'autres sources. Ces fonds ont aidé des collectivités à concrétiser des projets qui les rendent viables, améliorent la qualité de vie des résidants et favorisent le développement économique.

Par l'intermédiaire du leadership de mon gouvernement, on a négocié une entente avec le gouvernement fédéral permettant d'étendre la portée de la définition du réseau routier national de sorte à y inclure une partie de l'autoroute 2. Cette entente constitue la première étape dans la négociation de partenariats adéquats pour le financement des routes, et ce, pour le plus grand avantage des collectivités de la province.

Dans le cadre de ses efforts constants pour améliorer l'environnement et la propreté du bord de nos routes, mon gouvernement a adhéré au programme Adoptez une route, afin d'éliminer les déchets. À ce jour, on a établi des partenariats avec 30 groupes communautaires pour l'adoption de 200 kilomètres de route, et plus de 2 000 sacs de déchets ont été ramassés en bordure des routes de l'Île.

Il est nécessaire de développer l'infrastructure pour assurer la croissance et le dynamisme des collectivités de la province. C'est pourquoi mon gouvernement maintient des investissements annuels de plusieurs millions de dollars dans l'infrastructure communautaire, par l'intermédiaire du Programme d'infrastructure Canada – Île-du-Prince-Édouard et du programme d'infrastructure stratégique.

« Nous maintiendrons nos investissements dans les collectivités insulaires par l'intermédiaire de l'excellent travail du Bureau provincial de développement des communautés. »

Mon gouvernement reconnaît que les terres de la province constituent l'une de ses principales ressources. Nous devons donc poursuivre nos efforts afin d'optimiser les possibilités qui s'offrent aux Insulaires et d'améliorer leur mode de vie en optant pour un juste équilibre entre l'exploitation des terres et le développement, et ce, d'une façon économiquement viable dont toute la province bénéficiera.

Cette année, les collectivités de partout dans la province soulignent le 70^e anniversaire du réseau provincial des bibliothèques. Mon gouvernement s'est engagé à soutenir ses liens solides avec les collectivités afin de leur donner diverses possibilités d'alphabétisation et l'accès à des renseignements de partout dans le monde, de même que les moyens de mettre leur culture en valeur, par l'intermédiaire d'un réseau de bibliothèques fiable.

L'Île-du-Prince-Édouard accueillera les Jeux d'été du Canada en 2009. Mon gouvernement s'est engagé à veiller à ce que ces Jeux mettent l'accent sur les athlètes et poursuivra ses efforts pour s'assurer que l'on constate partout dans la province les avantages d'accueillir une manifestation d'une telle ampleur.

Mon gouvernement a par ailleurs consolidé davantage les services d'aide juridique à la famille au sein du Bureau du procureur général afin d'en améliorer l'accès et l'efficacité. Cette initiative est dans la foulée des recommandations formulées dans le rapport final du groupe d'étude sur l'accès à la justice relativement à la difficulté d'accéder au système de prestation de services d'aide juridique à la famille.

Au cours des deux dernières années, mon gouvernement a soutenu un certain nombre de partenariats dans ce domaine avec la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mon gouvernement a appuyé la création du Projet Vision. On a fait des contributions, tant par l'intermédiaire de subventions que de dons de services, pour accroître la portée d'un plan quinquennal de développement communautaire. Ce plan dresse les grandes lignes de la croissance, du renouvellement et de la sensibilisation envisagés.

La mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* se poursuit. En juillet, on a publié le premier rapport annuel sur les services en français. Ce document est le premier rapport complet sur les efforts combinés de tous les ministères et organismes en termes de promotion de la langue française et de la culture francophone à l'Île-du-Prince-Édouard.

« Mon gouvernement a soutenu un certain nombre de partenariats dans ce domaine avec la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. »

Une orientation claire en termes de reddition de comptes

La reddition de comptes est l'engagement le plus important de mon gouvernement. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, mon gouvernement a eu recours à de nombreux mécanismes pour veiller à inclure les Insulaires dans le processus décisionnel et à les garder informés de l'incidence des décisions.

Il incombe à tous les honorables membres de l'Assemblée législative de veiller à ce que notre système électoral demeure pertinent et rende des comptes aux Insulaires.

Mon gouvernement continue d'étudier les recommandations de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour l'Île-du-Prince-Édouard relativement à la représentation proportionnelle. Il ira de l'avant avec un plan de sensibilisation et de mise en œuvre au cours des prochains mois.

La Commission a par ailleurs déposé son rapport final. Tous les membres ont hâte de l'étudier de sorte à s'assurer que les principes d'équité et d'équilibre guident toute modification apportée à la carte électorale provinciale.

Mon gouvernement a mis de l'avant un processus global de renouvellement des programmes afin de veiller à ce que les programmes et services actuellement offerts demeurent pertinents et illustrent bien les priorités de la population. Cette initiative reposera sur le savoir-faire des fonctionnaires en plus des commentaires des Insulaires, recueillis dans le cadre des consultations prébudgétaires; elle aura pour principal objectif de veiller à la durabilité de la province.

« Il incombe à tous les honorables membres de l'Assemblée législative de veiller à ce que notre système électoral demeure pertinent et rende des comptes aux Insulaires. »

Une orientation claire en termes de partenariats équitables

Les Insulaires, tout comme le reste des Canadiens, accordent une très grande valeur à la notion de canadienneté et à leur droit à la citoyenneté canadienne. Nous avons la chance de vivre dans un pays offrant moult richesses et possibilités, et où l'esprit de collaboration et de partage fait partie de la culture.

Néanmoins, l'ensemble des provinces et territoires demeurent insatisfaits de l'intransigeance du gouvernement du Canada par rapport au déséquilibre fiscal actuel, qui met en danger l'esprit même de la fédération canadienne.

Mon gouvernement continuera d'exprimer le désir des Insulaires, qui souhaitent un partenariat renouvelé avec le gouvernement du Canada, un partenariat véritable fondé sur le respect mutuel et des efforts concertés, dans le meilleur intérêt de la population.

Certes, il y a des progrès. Mon premier ministre a joué un rôle actif dans les négociations de cette année avec son homologue fédéral, qui ont entraîné une hausse des ressources consacrées aux soins de santé, de même que certaines modifications au Programme de péréquation.

Les progrès réalisés sont majeurs, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il sera en effet nécessaire d'en venir à une plus grande collaboration pour conclure la nouvelle entente sur le financement des routes. Mon gouvernement est prêt à travailler avec ses homologues fédéraux à la résolution des graves problèmes qui affectent le secteur des pêches. Et la collaboration est aussi nécessaire pour appuyer les améliorations aux soins de santé et à l'accès à un enseignement postsecondaire abordable.

Le programme est chargé et mon gouvernement est prêt à collaborer avec ses partenaires fédéraux. Les Insulaires s'attendent tout simplement à recevoir leur juste part à titre de membres de la fédération canadienne. C'est pourquoi nous devons demeurer vigilants afin de nous assurer que les Insulaires reçoivent leur dû.

« Les Insulaires s'attendent tout simplement à recevoir leur juste part à titre de membres de la fédération canadienne. C'est pourquoi nous devons demeurer vigilants afin de nous assurer que les Insulaires reçoivent leur dû. »

Monsieur le Président et membres de l'Assemblée...

Les Insulaires sont des gens fiers et inventifs. Ils nourrissent par ailleurs de grandes attentes par rapport à leurs représentants.

Mon gouvernement propose un programme aussi ambitieux que progressiste pour la session de l'assemblée générale qui s'amorce. Lorsque vous étudierez les propositions législatives, j'espère que votre sagesse permettra à notre province d'atteindre son plein potentiel.

Je vous invite donc à amener les autres à trouver constamment de meilleures idées, à viser dans chaque projet à refléter la volonté de ceux qui vous ont manifesté leur confiance. Travaillons ensemble afin que nos collectivités en sortent grandies et que notre société soit plus compatissante.

Une orientation claire... Les Insulaires d'abord.

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.